



## MAIRIE

27, rue principale  
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13

Fax : 03 89 49 48 21

Mél :

[oberentzen.mairie@wanadoo.fr](mailto:oberentzen.mairie@wanadoo.fr)

Site Internet :

[www.oberentzen.com](http://www.oberentzen.com)

## HORAIRES

Lundi & Jeudi  
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi  
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi  
09 h 30 à 11 h 30

## SOMMAIRE

Edito

Délibérations municipales

Etat civil 2017

Technicien forestier

Brigades vertes

Fête de Noël des Aînés

Cérémonie des vœux

Du côté du RPI

Vie associative

Fête des voisins

Journée citoyenne

Jubilaires

Agenda

Anniversaires

# OBERENTZEN INFO N°10

Janvier 2018

## Edito

Et nous voilà à nouveau au mois de janvier ! Profitons pour revenir brièvement sur l'année écoulée.

Au niveau communal, 2017 a été une année de transition. Elle a connu peu d'investissements de taille. La rue des cerisiers a trouvé son aspect définitif avec l'aménagement des espaces verts. La réhabilitation de l'école a été menée à terme avec le remplacement des fenêtres du rez de chaussée, l'isolation des combles et l'installation d'une ventilation.

Mise en place pour la première fois en mai 2017, je n'oublie pas, bien sûr, la journée citoyenne qui a mobilisé un grand nombre de bénévoles. Renforcer les valeurs de partage et d'entraide, plus proches de l'être que de l'avoir, restera toujours au centre de mes préoccupations pour la nouvelle année.

Sur le plan intercommunal, le dossier du PLUi a bien avancé avec la finalisation du PADD. Il devrait se conclure en fin d'année.

2018 sera une année plus riche en projets malgré un cadre budgétaire de plus en plus contraint. Nous allons donc poursuivre notre programme d'équipement et de valorisation de notre patrimoine commun :

- installation d'un columbarium, projet maintes fois repoussé pour des raisons de trésorerie, mais qui se concrétisera dès ce printemps,
- remplacement des stores de la mairie et installation d'un chauffage géothermique motivée par des considérations d'économie budgétaire et par l'application de recommandations du Grenelle de l'environnement,
- mise en place d'une nouvelle signalétique des rues par l'installation de panneaux bilingues, reflétant notre passé linguistique et historique,
- renouvellement des décors lumineux de Noël, contribuant au renforcement de l'ambiance de fête qui caractérise cette période de l'année,
- mise en route de la réfection extérieure de l'église. C'est un projet ambitieux et lourd qui me tient particulièrement à cœur. D'une part, cet édifice constitue un marqueur important de notre patrimoine, d'autre part, ce projet illustre la franche coopération et la relation de confiance qui régissent les rapports entre la commune et le conseil de fabrique de l'église.

### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après ce rapide tour d'horizon, il ne me reste plus qu'à vous adresser **mes vœux les plus sincères pour 2018** tout en vous assurant de ma détermination à œuvrer dans le seul intérêt de faire progresser Oberentzen.

René MATHIAS



Vue sud à partir du pont de l'Ill

Le cocktail fortes pluies prolongées / fonte des neiges sur les sommets donne toujours le même résultat :

**l'Ill gonfle et l'eau envahit les berges.**

C'était encore le cas en ce début janvier particulièrement pluvieux et venteux !

Séance du 11/09/2017

## ■ Approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été décidée le 27 octobre 2015 par délibération de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

Les études ont été engagées en 2016, notamment la phase *diagnostics et enjeux*. Elles ont abouti au PADD. Outre les nombreuses réunions de travail où chacune des communes membres était associée, une réunion avec les Personnes Publiques Associées (Etat, chambre d'agriculture...) a été organisée le 6 juillet 2017.

A ce stade de la procédure d'élaboration du PLUi, il convenait d'organiser un débat sur les orientations générales du PADD, au sein de chacune des communes et au sein du conseil communautaire de la CCCHR.

Le Conseil a pris connaissance des orientations du PADD qui visent à répondre à divers grands objectifs qui sont en cohérence avec les objectifs du SCoT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon approuvé le 14 décembre 2016 à savoir :

- Assurer un développement économique puissant et structuré, en exploitant au mieux ses atouts.
- Concilier le développement urbain avec une politique de l'habitat et des déplacements garants de la préservation de l'environnement sur l'ensemble de la communauté de communes.
- Conforter la protection de l'environnement avec les enjeux actuels et enjeux de développement durables, délimiter les extensions urbaines compatibles avec la protection des espaces naturels et la préservation des terres agricoles.

Sur ces bases, le Conseil a formulé les observations suivantes :

- Le bruit généré par le circuit Rinaldi a été évoqué, rendant nécessaire des mesures visant à réduire les émissions sonores : à voir ce qu'il était possible de faire dans le cadre du PLUi car ce pôle prend une envergure de plus en plus importante.
- Le renforcement et l'adaptation du réseau routier sont prévus dans le PADD : l'aménagement de la RD vers Rouffach, à l'ouest de l'échangeur de Niederentzen, devrait être inscrit prioritairement dans le PADD (trafic croissant, vitesse excessive ...)
- Sur la carte du PADD il convient de décaler le corridor écologique actuel (c'est-à-dire le passage pour la faune entre deux espaces boisés) pour qu'il suive la limite nord du ban communal et celle du site militaire en passant par le pont du canal entre Oberentzen et Niederentzen.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le débat est clos.

## ■ Modification des statuts de la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin

Dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique d'Alsace (SDTAN) dont il assure le portage conjointement avec les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Conseil Régional Grand Est met en œuvre un Réseau d'Initiative Publique (RIP) visant à desservir à 100% en fibre optique jusqu'à l'abonné final. Est concerné l'ensemble des locaux à usage d'habitation et à usage professionnel établi dans les communes sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Ainsi, la Commission permanente de l'ex Conseil Régional d'Alsace, par délibération du 13 novembre 2015, a attribué la délégation de service public de 30 ans pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du Très Haut Débit en Alsace au groupement d'entreprises NGE Concessions, Altitude Infrastructure, Miranda et Callisto, sur la base d'un investissement total de 450 M€.

Cet investissement public sera intégralement préfinancé par la Région, qui s'assurera de recouvrir les participations auprès de l'Etat, de l'Union européenne (FEDER), des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et des EPCI ou communes.

La participation financière forfaitaire des établissements publics de coopération intercommunale au projet Très Haut Débit Alsace a été arrêtée selon un principe de péréquation, avec un montant forfaitaire de 175 € par branchement téléphonique et pris en charge par la CCCHR. Etant précisé que toutes les communes-membres de la CCCHR sont concernées par le déploiement de la fibre optique, la participation forfaitaire globale de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin s'élève à 1 148 700 €.

Dans ce contexte, le conseil communautaire de la CCCHR a délibéré le 27 juin 2017 et a décidé de prendre et d'inscrire dans ses statuts la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. Ainsi pourra-t-elle participer au programme porté par la Région Grand Est de déploiement de la fibre optique sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.



Cette prise de compétence, par transfert des communes membres, nécessite une modification statutaire qui doit être approuvée par une majorité qualifiée de communes..

Chaque conseil municipal est donc invité à se prononcer dans les 3 mois à compter de la délibération de la CCCHR, pour :

- valider ce transfert de compétence,
- approuver en conséquence la modification des statuts de la Communauté de communes pour y introduire au titre des compétences obligatoires et plus particulièrement de l'aménagement de l'espace communautaire « établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ».

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ➔ VALIDE le transfert de compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications,
- ➔ APPROUVE en conséquence la modification des statuts de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin telle que présentée ci-dessus.

#### ■ **Syndicat départemental d'électricité**

En tant que membre du Syndicat départemental d'électricité, la commune doit donner son accord pour toute modification de la composition ou du périmètre dudit syndicat. Suite au projet d'adhésion de la ville de Héisingue à cette structure, le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette adhésion.

#### ■ **Chasse : agrément d'un co-fermier**

Une demande pour l'inscription d'un co-fermier pour les lots n° 1 et 2 a été déposée en mairie, il s'agit de M NOTTER Valentin. En outre, l'adjudicataire des mêmes lots sollicite le retrait de l'agrément de M BOURRENANI Mustapha.

Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent ces changements.

#### ■ **Devis pour l'acquisition de buts de football**

L'ASON a déposé une demande pour l'acquisition de buts de football pour un montant de 3 052 € TTC. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce devis et de prendre en charge son financement.

Après délibération les membres du Conseil approuvent la proposition de M. le Maire et le charge de l'exécution de cette affaire.

*Séance du 09/10/2017*

#### ■ **Acte de vente**

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à signer l'acte de vente des terrains cadastrés section 22 numéros 104/59, 59, 58, et 249/60 au prix de 474 870 €.

Cet acte de vente concerne les terrains du futur lotissement *les Lilas* qui sera situé à l'ouest du ban communal.

*Séance du 28/11/2017*

■ **Résiliation de baux ruraux**

Pour cause de cessation de leur activité agricole, Monsieur et Madame HEBDING Robert ont proposé la résiliation des baux détenus sur les terrains communaux désignés ci-dessous à compter du 11 novembre 2017 :

- Section 24 Parcelle N° 0002 d'une contenance de 1398 ares
- Section 3 Parcelle N° 2 d'une contenance de 10 ares
- Section 21 Parcelle N° 38 d'une contenance de 24 ares
- Section 25 Parcelle N° 51 d'une contenance de 99 ares 50 ca
- Section 23 Parcelle N° 6 d'une contenance de 70 ares
- Section 3 Parcelle N° 9 d'une contenance de 135 ares

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent par 9 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions la résiliation de ce bail.

La proposition de remise en location des parcelles restituées est approuvée par le conseil par 10 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Le montant du fermage pour les parcelles restituées est fixé comme suit :

Section 24 Parcelle N° 0002 d'une contenance de 1398 ares : 1249.81 € soit 0.8940/are

Section 3 Parcelle N° 2 d'une contenance de 10 ares : 13.43 € soit 1.3426/are

Section 21 Parcelle N° 38 d'une contenance de 24 ares : 28.63 € soit 1.1930/are

Section 25 Parcelle N° 51 d'une contenance de 99 ares 50 ca : 88.95 € soit 0.8940/are

Section 23 Parcelle N° 6 d'une contenance de 70 ares : 83.51 € soit 1.1930/are

Section 3 Parcelle N° 9 d'une contenance de 135 ares : 181.25 € soit 1.3426/are

A ces tarifs prix s'ajoutent les taxes de 25 %

Le tarif est réévalué chaque année lors de la parution de l'arrêté préfectoral fixant les fermages.

Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent les tarifs fixés par 14 voix pour, 1 voix contre.

■ **Examen de divers devis**

Remplacement des stores de la mairie : deux offres ont été faites l'une pour un montant de 2724 € HT et l'autre pour un montant de 2 500 € TTC.

Remplacement des robinets thermostatiques pour le bâtiment mairie pour un montant de 1685.88 euros TTC

Acquisition de panneaux de signalisation pour un montant de 940.08 euros TTC (étang, forêt de la Thur de la Harth, Grienle.....)

Un devis pour le relevé topographique des puits et avaloirs a été réceptionné (prix selon le nombre de relevés)

Après examen des devis, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité le Maire à signer les divers devis (stores pour un montant TTC de 2500 €).

■ **Travaux Office National des Forêts**

Le programme de travaux ONF a été déposé en Mairie : le montant de la recette nette prévisionnelle est de : 2 820 € HT tandis que le montant des dépenses d'exploitation est de : 1 940 € HT

Après examen du programme des travaux d'exploitation et de l'état de prévision des coupes, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de l'ONF.

■ **Constitution d'une commission**

Une commission spéciale travaux de l'église est constituée par Mme Huguette Bauer, Mrs René Mathias, Daniel Bretz, Martin Jaegy et Christian Werthe.

■ **Desserte en gaz**

Une réunion a eu lieu avec CALEO pour la desserte en gaz de la commune à partir de la crèche de Niederentzen via la rue de la Chapelle. Une participation de 118 000 € est prise en charge par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

## NAISSANCES



- MARY Charli 11/04/2017
- TOUSCH Kiara 26/08/2017
- CLAASEN Joshua 25/09/2017
- ANTONY Oscar 30/10/2017
- HOFFMANN Nolwenn 30/11/2017
- RODRIGUES Alessio 12/12/2017



## MARIAGES

- Michaël GOETZ et Mélanie LUDWIG 03 juin 2017
- Damien PERRIN et Stéphanie ROCHE 01 septembre 2017
- Julien MONNIAUX et Emilie JACQUES 02 septembre 2017



## DECES

- GROTZINGER veuve HEITZLER Yvonne 23/06/2017
- ERNST François 19/11/2017
- TOURNOUX Christian 21/11/2017

## ILS ONT CHOISI DE S'INSTALLER A OBERENTZEN

- BROCKER Jean-Noël
- EL GROUH Layla
- MIRICA Nicolas
- RITTIMANN Claire
- SALBER Florian
- SCHROEDER Margaux
- RODRIGUES Kévin
- SUBRA Mélisande

Cordiale bienvenue à ces nouveaux habitants

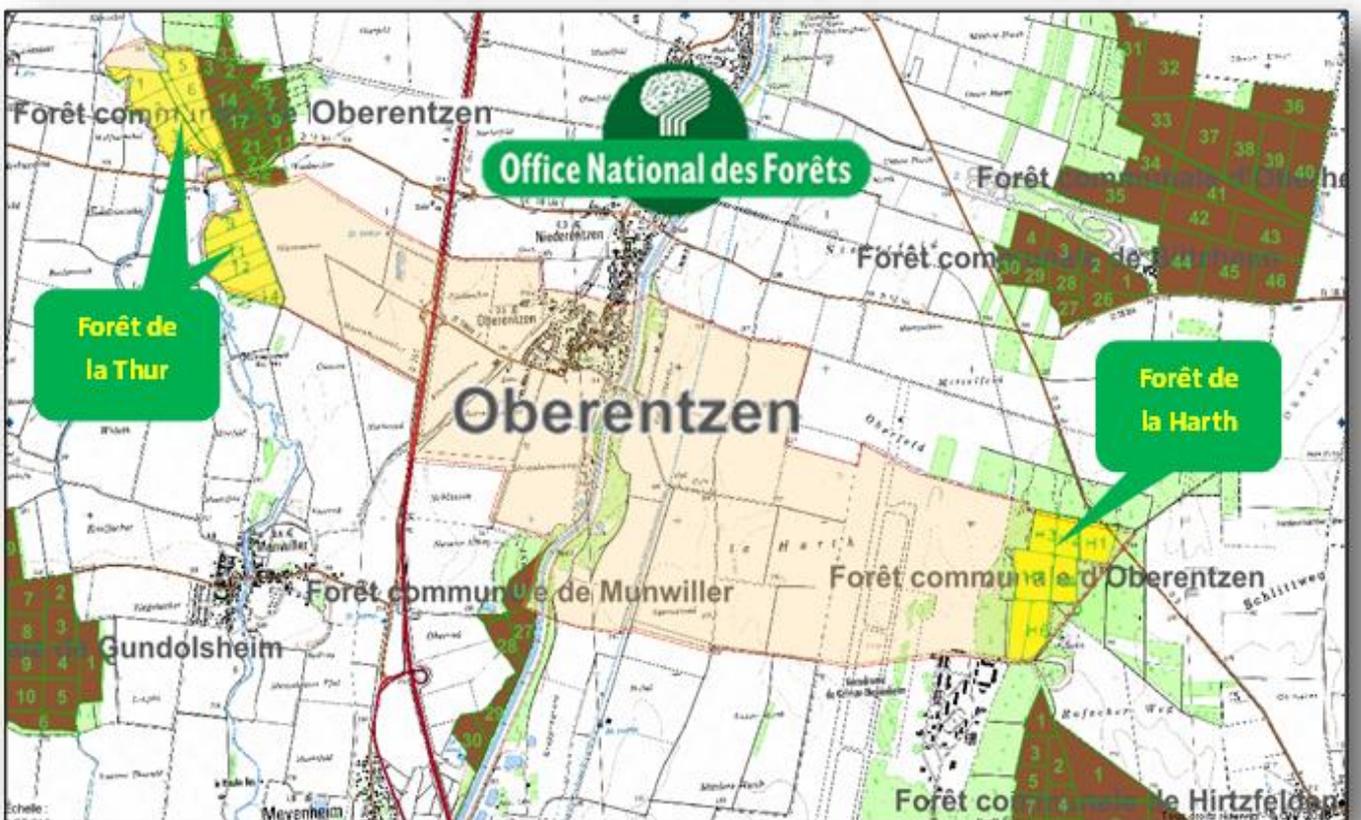
- Famille HOLTZWARTH Myriam
- Famille KETTERLIN Thierry
- Famille STATH Guillaume
- GAMBERONNI Nicolas
- CORDIER Stéphanie
- JOULIE Luc
- HURSTEL Audrey
- MATHIAS Frédéric
- SCHMITT Sylvia

**624**

C'est le nombre d'habitants de la commune.  
*Recensement de janvier 2017*

## UN NOUVEAU TECHNICIEN FORESTIER

Monsieur François PETIT, ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Monsieur David DROUIN qui a pris la relève pour s'occuper de nos forêts communales dont la gestion est soumise à l'O.N.F. Le secteur de ce technicien sylvicole s'étend sur 9 communes, Pulversheim, Ensisheim, Réguisheim, Hirtzfelden, Meyenheim, Munwiller, Oberentzen, Niederentzen et Biltzheim. Le technicien forestier est le gestionnaire de la forêt. Il en assure l'exploitation et le peuplement. Pour Oberentzen, deux forêts sont concernées (en jaune sur le plan), celle de la Thur (58Ha) au Nord-Ouest du ban communal et celle de la Harth (37Ha) au Sud-Est du ban communal, soit une surface totale de 95 hectares.



## ACTIVITES DES BRIGADES VERTES

Deux rapports ont été transmis à la mairie suite à des dépôts sauvages :

\* Date : 20 octobre 2017

- Horaire de surveillance : de 09 heures à 10 heures
- Gardes en services : SCHNEIDER Kévin et KIENE Morgane
- Moyen de transport utilisé : Véhicule
- Compte rendu de service : Surveillance de la commune

Accompagné de Monsieur le Maire, nous constatons un dépôt de peaux ainsi que deux pattes de chevreuil aux abords du point tri du cimetière. Monsieur le Maire nous informe prendre en charge l'évacuation des déchets.

\* Date : 23 octobre 2017

- Horaire de surveillance : de 11 heures à 11 heures 30.
- Gardes en services : SCHNEIDER Kévin et TOLOSA Sébastien
- Moyen de transport utilisé : Véhicule
- Compte rendu de service :

Appel de la mairie pour signaler la présence d'un dépôt situé à proximité de l'ancien abri de chasse bordant la D18bis. Sur place, nous constatons la présence de divers déchets composés de caisses plastiques, planches, sacs poubelles d'un volume de 2 m<sup>3</sup>. Un adjoint nous a communiqué la plaque d'immatriculation du véhicule qui aurait effectué le dépôt. Nous prenons contact avec le propriétaire. Ce dernier nous déclare avoir prêté son véhicule à son gendre demeurant à SAINT-LOUIS. Nous téléphonons à M. X qui admet avoir effectué le dépôt. Celui-ci procède au retrait des déchets en notre présence. Il est verbalisé pour dépôt d'immondices.



## FETE DE NOËL DES AINES

La salle polyvalente de la commune a accueilli la traditionnelle fête de Noël des Aînés en ce deuxième dimanche de décembre. Ils étaient près de 90 personnes à avoir répondu à l'invitation de la municipalité sous la houlette du maire René Mathias et de l'adjointe Nicole Hegy qui comme chaque année met un point d'honneur à la réussite de cette manifestation. Le maire dans son allocution a salué les présents en notant l'importance que revêt pour la commune le respect des Aînés "un moment fort pour échanger les souvenirs qui ne manquent pas". Parmi l'assistance, on relevait la présence de la doyenne de la journée Louise Gutleben 99 ans, mais aussi d'Hortense Ernst 91 ans et d'Eugène Mérian 89 ans. Une animation musicale, fort appréciée, a été proposée par le duo de trompettistes local, Stéphane Bridel et Denis Hummel et dans l'après-midi la chorale a interprété quelques chants de Noël repris en cœur.





Louise Gutleben 99 ans, Hortense Ernst 91 ans et Eugène Mérian 89 ans.

## CEREMONIE DES VOEUX



La cérémonie anticipée des vœux s'est déroulée jeudi 28 décembre 2017 en présence des maires de la communauté des communes et de nombreux habitants dont les bénévoles de la journée citoyenne. Des représentants militaires, du monde enseignant et associatif avaient également répondu positivement à l'invitation. René Mathias a dressé un bilan des actions menées et engagées au courant de l'année 2017 avant d'évoquer les projets 2018. Installation d'un columbarium, réfection extérieure de l'église, poursuite du plan d'action relatif à l'accessibilité des bâtiments publics, élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Duo Soft Trumpet, composé des trompettistes Stéphane BRIDEL et Denis HUMMEL, a donné le coup d'envoi de la cérémonie des vœux. Il a ensuite animé le moment convivial qui a prolongé la partie officielle de la soirée.



Au premier plan de gauche à droite Michel Habig, Président de la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin et Maire d'Ensisheim, Françoise Boog, Conseillère régionale et Maire de Meyenheim, Patrice Werner, Maire de Munwiller, Jean-Pierre Widmer, Maire de Niederentzen, Gilbert Moser, Maire de Niederhergheim, Corinne Sick, Maire d'Oberhergheim.



Cinq habitants du village ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie :

- Jean-Marie Gutleben fortement investi dans la préparation et le déroulement des commémorations patriotiques des 8 mai et 11 novembre,
- Pascal Schmitt particulièrement actif dans l'entretien du cimetière,
- Nicole Frantz, Francis Babula et Yvan Baumert , grandement impliqués dans l'arrosage des fleurs durant la saison estivale.



Profitant de ce moment d'échanges, le maire a tenu à féliciter les donateurs de sang méritants pour leur geste citoyen en faveur des personnes qui nécessitent d'être transfusées. Les donateurs récompensés sont membres de l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Niederentzen-Oberentzen. Les diplômes ont été remis par Mme Valérie Charmond, vice-présidente de l'association.

Les personnes distinguées :

*1<sup>er</sup> niveau 3 à 5 dons (Bronze)*

Juliette Amiot, Severine Baumert, Christine Bourdette, Cédric Gerbelli, Angéline Hegy, Véronique Kastler, Quentin Lamey, Virginie Lerdung-Lamm, Jérémy Lutz, Rebecca Matusik, Céline Paquet, Lisa Rogel, Amandine Schmitt, Sylvie Schmitt, Céline Sommerhalter

*2<sup>ème</sup> Niveau 10 dons (Bronze)*

Charlène Curie, Michel Farinha, Joël Hoffmann, Jérôme Kugler, Nadège Perret.

*3<sup>ème</sup> Niveau 25 dons (Bronze)*

Arnaud Amiot, Brigitte Armspach, Roland Bretz, Marie-Hélène Graner, Laurent Ricol, Kevin Risser

*4<sup>ème</sup> Niveau 45 dons (Argent)*

Françoise Ernst, Clément Hegy

Au cours de la soirée, ont également été annoncés les prix des maisons fleuries. Les lauréats se sont vu décerner un diplôme ainsi qu'un bon d'une valeur comprise entre 20 et 60 €.

1er prix	MERIAN Jean-Paul
2ème prix	MERIAN Dominique
3ème prix	HEBDING Robert
4ème prix	GUTLEBEN Lucien
5ème prix	HEGY Lucien
5ème prix	MATHIAS René
5ème prix	BINGLER Jean-Pierre
5ème prix	HELM Rémy
6ème prix	LEVY Damien
7ème prix	JENNY Fernand
8ème prix	BECHLER Roland
9ème prix	SCHOENY Yvan
9ème prix	HEBDING André
9ème prix	KASTLER Laurent
9ème prix	SCHLECHT Jean-Paul
9ème prix	PAYET Axel
9ème prix	TAILLARD Guy
9ème prix	SCHMIDT Patrick
9ème prix	GUTLEBEN Jean-Simon



Durant le verre de l'amitié, un diaporama a retracé les travaux réalisés dans le cadre de la journée citoyenne organisée en mai dernier.

## DU COTE DES ECOLES DU RPI

Passage des élus dans les écoles à l'occasion de la remise des livres-cadeaux aux écoliers de l'élémentaire.



CM2 monolingue de *Nicole Gerst*  
**Oberhergheim**

CP bilingue de *Nina Julien Pani*  
**Oberhergheim**



De gauche à droite : Richard Hasenfratz, Secrétaire du SIS,  
Jean-Pierre Widmer, Maire de Niederentzen,  
Jeannot Lindner, Adjoint d'Oberhergheim,  
Nina Julien Pani, enseignante  
René Mathias, Maire d'Oberentzen,  
Gilbert Vonau, Maire de Biltzheim



CE1 monolingue et CE1 bilingue de  
*François Kocher et Anne Régine Dillig*  
**Biltzheim**



CM1/CM2 et CE2/CM1 monolingues de  
*Daniel Casteigts et Rachel Bombenger*  
**Niederentzen**



CP et CE2 monolingues de  
*Romain Bernaud et Eloïse Koffel*  
**Oberentzen**



De gauche à droite : Antoine Albrecq, Adjoint de Niederentzen, Jean-Pierre Widmer, Maire de Niederentzen, Véronique Boehly du pôle construction de l'ADAUHR, Richard Hasenfratz, secrétaire du syndicat, Corinne Sick, maire d'Oberhergheim, René Mathias, Maire d'Oberentzen, Gilbert Vonau, Maire de Biltzheim.

Séance de travail à la mairie d'Oberhergheim pour les élus du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) qui prennent connaissance d'une étude sur l'évolution démographique de la population scolaire. A travers graphiques et diverses projections chiffrées présentés par l'ADAUHR, structure départementale qui a pour mission d'aider l'ensemble des collectivités haut-rhinoises à mettre en œuvre leurs projets dans les domaines d'urbanisme et de constructions, les élus cernent avec plus de précision les besoins futurs au niveau scolaire. Ainsi apparait-il qu'à l'horizon 2020, deux à trois salles de classes supplémentaires seront nécessaires pour accueillir des élèves de plus en plus nombreux. En effet, l'étude révèle qu'en raison de l'attractivité de notre territoire qui génère un accroissement des zones urbanisées, la croissance démographique scolaire augmentera régulièrement d'une vingtaine d'élèves par an.

Aussi, dès la fin du premier trimestre de l'année scolaire en cours, la réflexion a été engagée pour installer une structure mobile capable d'accueillir une classe élémentaire dès la rentrée 2018/2019. Avec près du tiers des élèves scolarisés en 2018, la commune de Niederentzen s'est proposée pour la réalisation de cet investissement.



Séance d'initiation au basket sur le terrain de jeu de la Krutenau. Espace remis en état lors de la première journée citoyenne : désherbage, cure de jouvence des panneaux de basket, réhabilitation du terrain de pétanques...



Mini marché de Noël sous le préau de l'école à l'occasion de la petite fête de l'école sur la place de l'église



Vente de bonnets de Noël destinée au financement d'un séjour en montagne de deux classes du Regroupement Pédagogique. Une subvention exceptionnelle de 2 000 € a été versée par le SIS.

## VIE ASSOCIATIVE

Invité par l'association de jumelage Niederentzen-Oberentzen-D'Hanis (Texas), le groupe vocal Not'en chœur a récemment donné un concert à l'église Saint-Nicolas d'Oberentzen en présence d'une nombreuse assemblée de mélomanes venus assister au concert de cet ensemble placé sous la direction de Pascal Schelcher.



Concert du groupe vocal Not'en chœur

Accueilli par le président de l'association Christian Werthe, le groupe vocal a pris place dans le chœur de l'église pour un concert de plus d'une heure trente. Au programme, des arrangements de chansons de variétés d'auteurs compositeurs français et étrangers, réalisés entièrement par Pascal Schelcher. La prestation a été une réussite par la qualité des interprétations, le choix du programme et le dynamisme des choristes. Côté association de jumelage, le président a rappelé que cette année elle fêtera les 40 ans de bonnes relations entre les deux communes de Niederentzen et d'Oberentzen avec la ville de D'Hanis et pour l'occasion elle va éditer un ouvrage disponible en février prochain qui relatera l'installation des colons issus des deux communes au Texas dans les années 1845.



Chorales réunies dans la salle Aurore de Sainte Croix



Chorale d'Oberentzen devant le maître autel de l'église d'Oberhergheim

Les chorales de la communauté de paroisses de la *Sainte Croix sur l'Ill* ont été honorées pour leur engagement dans le cadre de l'animation des offices religieux. Après la messe dominicale du 25 novembre en l'église d'Oberhergheim, les choristes se sont retrouvés à Sainte Croix en Plaine autour d'un repas familial et convivial en présence de Hubert Schmitt, vicaire épiscopal, des curés Barros et Gaschy ainsi que du diacre Roland Zimmerlé. L'après-midi s'est poursuivie par une remise de diplômes et de médailles aux choristes pour leurs longues années de présence dans les différentes chorales.



En vue d'une prochaine restauration, le maire et plusieurs représentants du conseil de fabrique entourés d'un spécialiste ont fait un diagnostic de l'état de l'orgue.



Pose photo par l'équipe de l'ASON à l'initiative de la première édition du *Noël des villageois* qui s'est déroulée dans un magnifique décor installé dans la salle des fêtes de Niederentzen.

## FETE DES VOISINS



Cette première fête des voisins des rues Saint-Nicolas et des Seigneurs a été une réussite. Elle s'est déroulée samedi 2 septembre. L'organisation a été confiée à François et Laurence Ulmer, Bertrand Boil et Joseph Zumbiehl. La petite fête s'est tenue sur le parking de la rue des Seigneurs. Près d'une trentaine de résidents de ces deux portions de rues avaient répondu à l'appel des trois organisateurs. L'apéritif a été pris en commun, le repas tiré des paniers. Chacun a pris plaisir à s'attabler entre voisins pour refaire le monde. Une sympathique soirée où la musique en amateur a été de mise avec le violon de François Ulmer, l'accordéon d'Achille Ulmer et de Hugues Fux. Une soirée réussie que tous souhaitent reconduire l'an prochain.

## JOURNEE CITOYENNE

Vu le succès de la première édition de la journée citoyenne, il a été prévu de reconduire cette manifestation qui permet à chacun de donner de son temps et de ses aptitudes au village dont les moyens financiers sont relativement restreints.

Elle est fixée au **samedi 2 juin 2018**.

Une réunion préparatoire qui permettra de recenser les moyens humains et de définir les modalités pratiques de ce rendez-vous est prévue le

**15 mai à 20 heures dans la salle polyvalente.**

Un courrier avec talon-réponse sera diffusé dans les boîtes aux lettres avant la réunion préparatoire.

## JUBILAIRES



### NOCES D'OR

Michèle & Daniel KRIL

15/12/2017

**Sincères félicitations**

## AGENDA

- ➔ Mercredi **07 février 2018 à 19 h** : Assemblée Générale du Comité de jumelage – Salle des associations de Niederentzen.
- ➔ Jeudi **08 février 2018 à 19 h** : Assemblée Générale de l'UNC – Mairie de Munwiller
- ➔ Samedi **08 avril 2018 à 20 h** : Loto de l'ASON – Salle polyvalente de Meyenheim
- ➔ Samedi **2 juin 2018** : Journée citoyenne
- ➔ Dimanche **27 mai 2018** : Journée Portes ouvertes – Maison de la Nature à Hirtzfelden.
- ➔ Samedi **16 juin 2018** : Fête de la musique des pompiers et de la chorale – Place de l'église.

## ANNIVERSAIRES 1<sup>er</sup> SEMESTRE

### Janvier

ZUMBIEHL	Anne Marie	10/01/1941	77 ans
MERIAN	Denise	14/01/1940	78 ans
JENNY	Louis	22/01/1930	88 ans
BURGART	Jeanne	23/01/1933	85 ans
BINGLER	Madeleine	26/01/1937	81 ans
LINDNER	Monique	29/01/1945	73 ans

### Février

BRETZ	Fernand	01/02/1929	89 ans
ANTONY	Maria	03/02/1928	90 ans
ERNST	Roger	06/02/1936	82 ans
BASS	René	07/02/1937	81 ans
FUX	Odette	09/02/1931	87 ans
KUHN	Antoinette	14/03/1945	73 ans
MEYER	Monique	19/02/1940	78 ans

### Mars

SCHMIDLIN	Marie Thérèse	09/03/1948	70 ans
CAILLE	Odile	10/03/1934	84 ans
HEBDING	Robert	22/03/1946	72 ans
BINGLER	Jean-Pierre	23/03/1936	82 ans
ZUMBIEHL	Joseph	30/03/1941	77 ans

### Avril

ARNOLD	Marie Louise	01/04/1928	90 ans
ERNST	Suzanne	01/04/1945	73 ans
WEISS	Marthe	02/04/1935	83 ans
DUSSAUCY	Roland	05/04/1948	70 ans
KRIL	Michèle	07/04/1947	71 ans
GRAFF	Daniel	09/04/1948	70 ans
BAUER	Daniel	10/04/1948	70 ans
BONACIER	André	17/04/1944	74 ans
GUTLEBEN	Christiane	22/04/1947	71 ans

### Mai

MEYER	Antoine	02/05/1933	85 ans
ULMER	Achille	10/05/1931	87 ans
LINDNER	Marguerite	14/05/1931	87 ans
LAUGA	Danielle	14/05/1946	72 ans
SCHANGEL	Jean-Paul	15/05/1937	81 ans
BEUTLER	Angèle	15/05/1933	85 ans
BASS	Marie Claire	23/05/1938	80 ans
THOMANN	Astrid	27/05/1936	82 ans

### Juin

SCHLECHT	Jean-Paul	01/06/1947	71 ans
GUTLEBEN	Jean-Simon	02/06/1940	78 ans
COLLETTE	Michel	14/06/1934	84 ans
DUSSAUCY	Marlène	26/06/1946	72 ans

## OBERENTZEN INFO N°10 – 2018

■ Journal d'informations communales ■ Tirage : 280 exemplaires ■ Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire  
 ■ Rédaction : H. ANTONY - P. ANTONY – H. BAUER - B. BRENDLE – N. HEGY - Ch. WERTHE